

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
-CHEF DE SERVICE-**

**LA DIRECTRICE DE L'AGENCE NATIONALE POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE**

Vu le dahir n° 1-22-69 du 30 rabii II 1444 (25 novembre 2022) portant promulgation de la loi n°85-21 modifiant et complétant la loi n° 52-09 portant création de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture ;

Vu le Décret n° 2-10-598 du 07 jourmada I 1432 (11 avril 2011) pris pour l'application de la loi n°52-09 portant création de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture ;

Vu la Décision portant organisation de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le Décret n° 2-11-681 du 28 hijja 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des chefs de division et des chefs de service au sein des administrations publiques ;

Vu la Circulaire du Chef du gouvernement n° 7/2013 du 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013) relative aux modalités de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;

Vu la loi cadre initiale au titre de l'exercice 2025 telle que visée par le Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu les besoins de service.

DECIDE

Article Premier: L'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) lance un appel à candidature pour les candidats en interne et en externe pour pourvoir le poste suivant :

- **Chef de Service du Budget et de la Comptabilité**



Article Deuxième : Conditions de participation à la date de publication de cette décision :

Pour les candidats internes ainsi que les fonctionnaires et personnel des administrations et établissements publics :

- Etre classé, au minimum, au grade donnant accès à l'échelle 11 de la fonction publique : Administrateur 2ème grade ou Ingénieur d'Etat ou équivalent ;
- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme donnant accès au grade d'Administrateur 3ème grade ou équivalent ;
- Justifier, au minimum, de trois (3) ans d'expérience professionnelle en tant que titulaire et de quatre (4) ans pour les agents contractuels dans l'un des domaines suivants : Finances publiques/Contrôle de gestion/Comptabilité/Audit ;
- Peuvent, également, postuler au poste sus-indiqué, les agents titulaires et contractuels, classés dans le grade d'Administrateur 3^{ème} grade ou équivalent, ayant une ancienneté d'au moins quinze (15) ans de service effectif dans l'un des domaines de spécialité sus-indiqués dont quatre (4) ans au moins dans le grade précité.

Pour les candidats du secteur privé :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures Bac+5 en Finances publiques/Contrôle de gestion/Comptabilité/ Audit (Diplôme reconnu par l'Etat Marocain) ;
- Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou un établissement étranger, accompagné de la copie du bulletin officiel ;
- Justifier, au minimum, de quatre (4) ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants : Finances publiques/Contrôle de gestion/Comptabilité/ Audit.

Article Troisième : Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comporter :

Pour les candidats de l'ANDA :

- Une demande de candidature ;
- Un curriculum vitae actualisé avec photo récente, mentionnant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel et les postes qu'il a occupés ;
- Un projet de plan d'action illustrant la vision et la stratégie de développement du service objet de la candidature.



Pour les candidats externes :

- Une demande de candidature ;
- Un curriculum vitae actualisé avec photo récente, mentionnant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel et les postes qu'il a occupés ;
- Un projet de plan d'action illustrant la vision et la stratégie de développement du service objet de la candidature ;
- Copie certifiée conforme à l'original de la CIN ;
- Copie (s) certifiée (s) conforme (s) à l'original du ou des diplôme (s). Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou un établissement étranger, accompagné de la copie du bulletin officiel ;
- Deux (2) enveloppes portant adresse exacte du candidat ;
- Copie (s) certifiée (s) conforme (s) à l'original de ou des attestation (s) justifiant l'expérience professionnelle requise ;
- Pour les candidats relevant de la fonction publique : l'autorisation écrite de l'administration d'origine.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction de l'ANDA (contre accusé de réception) ou envoyés par poste (cachet de la poste faisant foi), au siège de l'Agence : Avenue Annakhil, Immeuble les Patios, 4^{ème} étage, Hay Ryad, Rabat, au plus tard le **21/02/2025**.

Article Quatrième : Le descriptif du poste à pourvoir est précisé en annexe.

Article Cinquième : Les candidats retenus après examen de dossier seront convoqués pour présenter leur vision et plan du développement du service devant la commission de sélection.

Article Sixième : Tout dossier de candidature incomplet et/ou parvenu hors délais ou non conforme aux conditions stipulées ci-dessus ne sera pas traité.

Article Septième : Cette décision est publiée sur le site web de l'ANDA et sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et est affichée dans les locaux de l'ANDA. 


Directrice de l'Agence Nationale
pour le Développement de l'Aquaculture
Signé : Mounira MAAROUF

Annexe

Descriptif de poste : Chef de service du budget et de la comptabilité

<p>Principales missions</p>	<p>Les principales missions du poste de Chef de service du budget et de la comptabilité se déclinent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Superviser l'élaboration et l'exécution du budget de l'Agence ; – Superviser l'élaboration du plan triennal de l'Agence ; – Assurer un suivi budgétaire régulier ; – Veiller à la tenue de la comptabilité budgétaire et générale de l'Agence ; – Superviser le paiement de l'ensemble des prestations exécutées tout en procédant aux contrôles nécessaires ; – Superviser l'élaboration des différents états de rapprochement bancaire ; – Superviser le suivi de la trésorerie de l'Agence ; – Superviser l'élaboration des situations mensuelles d'exécution budgétaires ; – Superviser l'élaboration des situations de clôture de chaque exercice budgétaire ; – Assurer la supervision des états de synthèse comptable et assurer la conformité des déclarations fiscales de l'Agence et le dépôt du bilan conformément aux exigences réglementaires ; – Assurer les travaux d'arrêté des comptes annuels ; – Préparer les documents comptables et financiers pour le Conseil d'Administration ; – Assurer un classement et un archivage efficace de toutes les pièces comptables, les ordres de paiement et leurs pièces justificatives ; – Elaborer, faire valider, documenter et veiller au respect des procédures relatives à la gestion budgétaire et comptable par les agents sous sa responsabilité ; – S'assurer de la pertinence des imputations budgétaires ; – Veiller à la préparation et à l'exécution du plan d'action du service.
<p>Rattachement hiérarchique</p>	<p>Ce poste est rattaché au Chef de Département des Ressources et des Systèmes d'Information.</p>



<p>Conditions de participation</p>	<p>Pour les candidats internes ainsi que les fonctionnaires et personnel des administrations et établissements publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre classé, au minimum, au grade donnant accès à l'échelle 11 de la fonction publique : Administrateur 2ème grade ou Ingénieur d'Etat ou équivalent ; - Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme donnant accès au grade d'Administrateur 3ème grade ou équivalent ; - Justifier, au minimum, de trois (3) ans d'expérience professionnelle en tant que titulaire et de quatre (4) ans pour les agents contractuels dans l'un des domaines suivants : Finances publiques/Contrôle de gestion/Comptabilité/ Audit ; - Peuvent, également, postuler au poste sus-indiqué, les agents titulaires et contractuels, classés dans le grade d'Administrateur 3ème grade ou équivalent, ayant une ancienneté d'au moins quinze (15) ans de service effectif dans l'un des domaines de spécialité sus-indiqués dont quatre (4) ans au moins dans le grade précité. <p>Pour les candidats du secteur privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures Bac+5 en Finances publiques/Contrôle de gestion/Comptabilité /Audit (Diplôme reconnu par l'Etat Marocain) ; - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou un établissement étranger, accompagné de la copie du bulletin officiel ; - Justifier, au minimum, de quatre (4) ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants : Finances publiques/Contrôle de gestion/Comptabilité/Audit.
<p>Savoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise des lois et pratiques du droit comptable et fiscale ; - Veille législative et réglementaire en matière comptable, budgétaire et fiscale ; - Connaissance de l'activité et missions de l'Agence.
<p>Savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à tenir, élaborer et analyser les états de synthèse ; - Capacité à analyser les lois comptables en vigueur ; - Capacité à analyser et proposer des solutions aux éventuelles problématiques comptables.
<p>Savoir-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit d'équipe ; - Capacité de persuasion et d'argumentation ; - Aptitudes relationnelles ;



- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Faire preuve d'objectivité et d'impartialité ;
- Grande disponibilité.

Directrice de l'Agence Nationale
pour le Développement de l'Aquaculture
Signé : Majida MAAROUF